

Raymond
Aron
**Liberté
et égalité**
Cours au Collège de France



audiographie 
■ éditions
EHESS

Collection «Audiographie», 8

Sur une idée de Ph. Artières et J.-F. Bert

© 2013 pour l'édition papier, 2016
pour l'édition numérique, Paris,
Éditions de l'École des hautes
études en sciences sociales

ISSN 2119-4173

www.editions.chess.fr

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Raymond
Aron

Liberté et égalité

Cours au Collège de France

Édition établie et présentée
par Pierre Manent

audiographie  
III éditions
EHESS

La politique comme science et comme souci

L'œuvre de Raymond Aron est comme la politique elle-même : apparemment simple d'accès et pourtant difficile à saisir dans son ressort dernier et dans ses fins ultimes.

Nous abordons la politique avec nos passions, que nous croyons généreuses, et nos opinions, que nous croyons éclairées. C'est ainsi que les citoyens des démocraties modernes procèdent spontanément, et Aron procéda ou commença lui-même ainsi. Parvenu à la vieillesse, il donna à ses *Mémoires* le sous-titre suivant : *50 ans de réflexion politique*. Cela voulait dire en vérité : cinquante ans d'éducation politique. C'est que l'on n'est jamais un citoyen parfaitement éclairé. On n'est jamais entièrement au clair avec ses passions et ses opinions. Comprendre la politique, c'est donc une éducation, un exercice d'humanité jamais achevé, parce que l'expérience des actions et des paroles des hommes réserve toujours des surprises, et nous pose des questions auxquelles nous ne nous attendions pas. Aron scruta la vie politique avec une attention

infatigable jusqu'à son dernier jour, parce qu'il ne pouvait prendre sa retraite du lieu où l'humanité fait l'épreuve d'elle-même.

Aron a évoqué lui-même ses années de formation avec assez de précision¹. Il parvint à l'âge d'homme, ou ce qu'on appelle ainsi, à une époque où la politique européenne avait commencé à mettre en danger la civilisation européenne. Elle allait bientôt la conduire au bord de l'anéantissement. La première éducation qu'il avait reçue exprimait encore la confiance dans le progrès – le progrès de la société et de la culture qui paraissait un fait constatable aussi bien qu'un droit acquis. Même après la Grande Guerre, les disciplines intellectuelles régnantes en France traduisaient, chacune dans son langage, cette confiance dans le mouvement de la société et de l'esprit humains. Aron dut chercher sa voie contre des aînés aimés et estimés. Contre le pacifisme apolitique d'Alain, contre le progressisme idéaliste de Léon Brunschvicg, il mesura avec de plus en plus d'acuité nourrie d'anxiété combien le sort des hommes dépend de la manière dont ils conduisent leur vie politique. Si la Grande Guerre n'avait pas suffi à ébranler les certitudes des nombreux Français soucieux de reprendre, y compris

1. Outre ses *Mémoires* (Paris, Julliard, 1983, rééd. avec une préface de Tzvetan Todorov, Paris, Robert Laffont, 2003), voir *Le spectateur engagé*, entretiens avec Jean-Louis Missika et Dominique Wolton, Paris, Julliard, 1981, rééd. Paris, Fallois, 2004.

ou d'abord intellectuellement, la vie d'avant, ce qui était en train de se passer de l'autre côté du Rhin fixa très vite l'attention d'Aron et mit en mouvement la recherche qui allait occuper sa vie.

En bien des sens, et comme il le dit lui-même, l'Allemagne fut le destin d'Aron. Entre 1930 et 1933, il y fit deux longs séjours, d'abord à Cologne, puis à Berlin. Cette Allemagne qu'il aimait, il la vit rejeter les principes élémentaires de la vie européenne. Dès son arrivée à Cologne, il éprouva le sentiment bouleversant que l'histoire s'était mise en marche vers le pire. C'est en Allemagne pourtant qu'il trouva les outils théoriques qui allaient lui permettre d'affronter intellectuellement les événements qui se précipitaient. Max Weber fut le héros de cette première maturité d'Aron. Il offrait à Aron sa curiosité infatigable, sa capacité à pénétrer les univers spirituels les plus différents, son souci de l'explication causale rigoureuse. Il lui offrait aussi ce qui manquait tellement à la plupart des sociologues français contemporains, le sens du conflit, du drame et souvent de la tragédie qu'est l'aventure humaine. Aron corrigerait plus tard ce qu'il y avait d'immodéré et d'imprudent dans la manière wébérienne de porter à leur paroxysme les oppositions, et parfois de voir des contradictions là où un esprit plus sobre ou un cœur plus serein aurait discerné des compatibilités ou au moins des tensions maîtrisables. Aron, par exemple, doutera plus tard que, selon un exemple frappant de Weber, *Les Fleurs du mal* de Baudelaire soient belles

Liberté et égalité

Je vais consacrer cette dernière leçon, comme je vous l'avais annoncé, à la liberté, ou plus exactement *aux libertés*. En effet, je n'aime guère employer le mot liberté au singulier. De même que l'on dit que la paix est indivisible – ce qui n'est pas vrai –, on dit quelquefois que la liberté est indivisible, ce qui est également faux. Même dans les sociétés les plus despotiques, les individus jouissent de certaines libertés. Il suffit pour comprendre cela d'employer le mot liberté dans le sens le plus prosaïque, et on verra que l'individu qui a la possibilité de choisir entre ceci et cela, de faire ou de ne pas faire, d'aller à l'église ou de ne pas y aller, est libre par rapport à cette activité particulière, et qu'en ce sens, il y a *des libertés*. Nous jouissons tous de certaines libertés, et nous ne jouissons jamais de toutes les libertés. En pratique, pour que nous jouissions de certaines libertés, il faut interdire aux autres sociétaires de nous empêcher (il faut les empêcher de nous empêcher) d'exercer nos libertés. Quand nous voulons organiser une manifestation publique,

pour qu'elle ait lieu il faut interdire aux autres, ou les empêcher d'empêcher notre manifestation. Ce qui signifie : il n'y a pas de liberté pour quelque chose ou quelqu'un qui ne comporte la plupart du temps, en contrepartie, une restriction ou une interdiction pour quelque chose d'autre ou quelqu'un d'autre.

Bien entendu, si nous raisonnons à la manière des philosophes du ^{xvii}^e ou du ^{xviii}^e siècle, si nous nous reportons à l'état de nature, le problème se pose différemment. On peut dire que, dans l'état de nature, lorsqu'il n'y a pas encore d'état de société, la liberté se confond avec la capacité ou la puissance de l'individu. Certains philosophes, en effet, ont analysé l'état de nature comme celui dans lequel la liberté de chacun se confondait avec sa puissance. L'individu a à se battre avec la nature, il est libre de faire ce que sa force lui donne la capacité de faire, mais il y a aussi les autres, et puisqu'il n'a pas encore noué de liens sociaux avec les autres, il peut se trouver avec eux soit dans une situation de paix, soit dans une situation de guerre.

Comme vous le savez, certains philosophes ont caractérisé l'état de nature comme la guerre de tous contre tous. L'exemple éclatant est celui de Hobbes, qui a d'ailleurs comparé l'état de nature qu'il décrivait avec la relation des États les uns avec les autres. Les États, en effet, d'après lui, sont dans l'état de nature, c'est-à-dire dans un état de guerre permanent, que celle-ci soit réelle ou simplement potentielle. D'autres au contraire, comme Montesquieu, n'ont pas décrit l'état de nature comme un état de guerre où chacun

voulait l'emporter sur l'autre, mais comme un état dans lequel les hommes seraient craintifs, peureux, et de ce fait n'ayant nullement l'idée de la domination ou l'instinct de la violence. Je ne suis pas sûr qu'on puisse trancher le débat entre ces différentes interprétations de l'état de nature, car ces interprétations renvoient à des théories différentes de la nature humaine. Et puis mieux vaut, me semble-t-il, ne pas se reporter à la situation des hommes dans l'âge paléolithique que nous connaissons mal, mais plutôt se référer à ce que nous connaissons à la fois dans les petites sociétés néolithiques et dans nos sociétés.

Tout ce que l'on peut affirmer comme certain ou presque certain, c'est qu'en dehors de la société règne entre les hommes l'insécurité. Je pense qu'à peu près tous les philosophes qui utilisaient cette notion d'état de nature reconnaissaient que, sans un pouvoir supérieur à tous les individus, sans un pouvoir capable d'imposer la paix, il y a pour le moins une situation d'insécurité. Il est ainsi très significatif que Montesquieu, dans *L'Esprit des lois*, définisse la liberté politique dans les termes suivants : « La liberté politique consiste dans la sûreté, ou du moins dans l'opinion que l'on a de sa sûreté » (livre XII, chapitre 2). Et la sûreté vient en troisième lieu dans l'énumération des droits fondamentaux à l'article 2 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789. On peut d'ailleurs joindre au terme de sûreté celui de propriété, que le même article plaçait au second rang de l'énumération, juste après la liberté. En effet, il n'y a pas